



PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

Les festivités célébrées sous le signe de la paix



Le président de la République exhortant la jeunesse aux vertus de la paix

Proclamée le 28 novembre 1958, la République du Congo a totalisé 61 ans hier. Une cérémonie solennelle a été organisée à la Place de la République, en présence du couple présidentiel, des corps constitués nationaux et étrangers, ainsi que de plusieurs autres personnalités. Prenant la parole à cet effet, au nom du gouvernement, le ministre en charge de la Communication, Thierry Lézin Mougalla, a épilogué sur le thème de l'événement historique, la paix, répétant qu'elle est la condition sine qua non du développement. « *Sans la paix, il ne peut exister une économie prospère. La paix est l'économie et l'économie est la paix* », a-t-il déclaré.

Page 2

HANDBALL

Guy Petitgirard, nouvel entraîneur des Diables rouges messieurs

Page 13

FINANCES

La dette intérieure en voie d'être payée

Le gouvernement va procéder, dans les prochains jours, au règlement de la dette intérieure, a indiqué, le 26 novembre à Brazzaville, le conseiller aux institutions financières nationales au ministère des Finances et du

budget, Bernard Ngazo.

« *La stratégie choisie pour payer la dette est la titrisation. Un mécanisme qui consiste à transformer la dette en papier remis aux entreprises qui vont pouvoir se refinancer auprès*

des investisseurs moyennant le décompte », a-t-il expliqué, lors d'un colloque du Fonds monétaire international sur les perspectives économiques en Afrique subsaharienne.

Page 5

BASSIN DU CONGO

Des fonds américains pour soutenir la conservation de la biodiversité

Les Etats-Unis d'Amérique viennent de débloquer un financement de vingt-cinq millions de dollars, soit un peu plus de treize milliards francs CFA pour appuyer la conservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources forestières et le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie verte au Congo. L'accord relatif à cette aide financière a été paraphé, le 27 novembre, à Brazzaville, par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, et la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Gislaine Ebouka-Babackas.

Page 5



SANTÉ PUBLIQUE

Un plan de redressement du CHU de Brazzaville



Sylvain Villiard (au centre), lors de la conférence de presse/Adiac

Le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU), Sylvain Villiard, a annoncé, le 27 novembre, au cours d'une conférence de presse, la mise en place d'un train de mesures destinées à rétablir le fonctionnement de la plus grande structure sanitaire du Congo.

Répondant aux accusations de l'intersyndicale du CHU de « *malversation financière* », il a indiqué : « *Pour cette année 2019, la*

somme de 1 587 913 600 francs CFA a été décaissée et virée dans une banque canadienne. Conformément au contrat, la moitié de cette somme a servi à payer l'équipe canadienne sélectionnée. Le reste de l'argent a été renvoyé ici au Congo et permis d'acheter les médicaments ».

Page 6

ÉDITORIAL

Proclamation

Page 2

ÉDITORIAL

Proclamation

A soixante-et-un ans, hier 28 novembre 2019, si elle était une personne humaine employée dans la Fonction publique, la République du Congo aurait fait valoir ses droits à la retraite l'année dernière. Tel n'est pas le cas, heureusement ! Si elle était un magistrat hors classe, un officier général ou un professeur d'université, elle attendrait encore quelques printemps, un peu émoussée par les aspérités de la vie, pour se résoudre à partir. Ce n'est pas non plus le cas de ce pays encore si jeune. Si elle est une ambition, convenons qu'il n'est pas lieu de s'attarder sur les âges mais sur les moyens de la réaliser.

Le Congo, notre maison commune, pour laquelle tous, tels que nous sommes, prions qu'elle soit toujours le miroir devant lequel, après avoir enfilé notre chemise, notre chemise, nous nous mirons, couronne notre volonté commune de vivre unis, de ne pas nous considérer autrement que comme le mentionnent nos pièces d'état civil, c'est-à-dire Congolais. Depuis six décennies et douze mois, ce rêve de bâtir une nation prospère ne s'est jamais démenti.

Aussi paradoxalement qu'il n'y paraît, c'est bien pour ce rêve-là que nous nous donnons tant de peines, n'avons cessé de nous quereller, que nous nous sommes parfois entredéchirés. Parce qu'à chaque fois que les défis se présentent à nous, notre démarche pour les surmonter étant forcément fonction de la perception que chacun de nous en fait, nous ne sommes pas à l'abri de la controverse. Nous l'avons souvent poussée très loin qu'elle finit par nous détourner du bon chemin : nous déplorons des pertes humaines, le saccage de biens meubles et immeubles, les retards dans le décollage économique, l'échec des programmes sociaux.

Il ne faut pourtant pas penser qu'il existe un seul pays au monde dont l'histoire ne soit cernée par des incertitudes. L'essentiel est de savoir en tirer les enseignements qui conviennent, de ne pas se laisser dépasser par les événements. L'essentiel est de croire au destin de la communauté nationale, d'y consacrer les engagements et les énergies que ne résumeront pas seulement les bons mots. Ce 28 novembre, jour de la proclamation de notre République, la République du Congo, doit être celui de marquer une halte, outils de laboure en main, et se dire, ce pays, nous lui devons beaucoup pour ne pas savoir le lui rendre chaque jour davantage.

Les Dépêches de Brazzaville

POOL

Un nouveau projet pour appuyer les communautés

Financé par la Banque mondiale (BM) à hauteur deux mille sept cent cinquante dollars, soit environ 1,5 milliard francs CFA, à travers le fonds japonais de développement social, le Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables (Pasd) sera mis en œuvre dans les districts de Kinkala, Mindouli et Goma Tsé-Tsé.



Euloge Landry Kolelas posant avec les membres du comité de pilotage/Adiac

La session du comité de pilotage du Pasd s'est tenue le 27 novembre à Brazzaville, en présence du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas. Le projet a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance durables dans les communautés cibles du département du Pool. Il consiste, en effet, à appuyer les communautés regroupées en coopérative, notamment les femmes et les jeunes. Pour ce faire, il sera mis en œuvre dans les localités de Koubola et Linzolo, dans le district de Goma Tsé-tsé; Yalavounga et Yangui, dans le district de Kinkala; Missafou et Matensama, dans celui de Mindouli.

« Cet appui concernera tous les moyens de substance durables, à savoir l'agriculture, l'élevage et la pêche. Au total, cent quatre-vingt-douze groupements sont concernés dont cent quatre-vingts composés de femmes et douze des jeunes. Dans l'ensemble, nous allons appuyer mille neuf cent vingt bénéficiaires directs et neuf mille six cents bénéficiaires indirects

tout en prenant en compte le fait qu'un ménage en moyenne est construit de cinq personnes », a rappelé le chef du projet, Jean-Pierre Nakountala.

Selon lui, ce projet charnière entre l'humanité et le développement permettra à la population de ce département d'accéder au développement. Il comprend ainsi trois composantes : la stimulation de l'amélioration des moyens de subsistance ; la promotion de l'utilisation durable de l'énergie, en mettant l'accent sur les usages domestiques et productifs ; la gestion et l'administration du projet, suivi et évaluation, et diffusion des connaissances. Le but ultime étant de préparer les communautés à s'engager dans les projets de développement plus importants.

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a, quant à lui, indiqué que le Pasd venait à point nommé contribuer aux initiatives de relèvement communautaire et au renforcement du processus de pacification en cours dans le département du Pool. « La réussite de la mise en œuvre de ce projet permettra non

seulement son extension à d'autres communautés mais également la mobilisation d'autres partenaires potentiels », a déclaré Euloge Landry Kolelas.

Il a, par ailleurs, rappelé au comité de pilotage qu'il avait la lourde responsabilité de veiller à la bonne exécution de ce projet afin d'en maximiser les résultats. « Notre rôle est donc de proposer des mécanismes susceptibles d'atteindre les résultats escomptés. Vos suggestions constitueront ainsi des recommandations nécessaires attendues tant par les partenaires que par le gouvernement pour la bonne mise en œuvre du projet », a-t-il conclu.

Notons que ce nouveau projet vient appuyer les efforts du gouvernement qui développe déjà d'autres actions de relèvement des communautés avec ses partenaires bilatéraux ou multilatéraux dans le département du Pool en proie ces vingt dernières années aux conflits armés.

Parfait Wilfried Douniama et Gloria Lossele

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 61^e anniversaire de la proclamation de la République sous le signe de la paix

L'événement a été célébré le 28 novembre à la place de la République (rond-point ex-CCF), à Brazzaville, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

28 novembre 1958-28 novembre 2019, cela fait exactement soixante et un ans que naissait la République du Congo, deux ans avant la proclamation de son indépendance, le 15 août 1960. Faisant l'éloge de la République, le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Moun-galla, a indiqué que le choix du thème se rapportant à la paix n'était pas le fait du hasard. « La paix est une fleur délicate. Comme la rose de la fable, elle doit être semée et régulièrement entretenue. La paix doit également être cultivée grâce aux trésors de l'instruction civique, afin d'éclorre dans les meilleures conditions. C'est seulement ainsi qu'elle permettra à l'ensemble des citoyens de vivre et de s'épanouir dans une République fraternelle, solidaire et apaisée », a-t-il rappelé. Selon lui, le président Denis Sassou N'Guesso a toujours prôné la réconciliation et la recherche de solutions consensuelles aux problèmes rencontrés par le pays. Revenant sur la définition des termes paix et République, il a indiqué que le premier symbolisait l'entente amicale de tous les individus qui composent une société alors que le second désigne couramment le bien public, la propriété d'Etat, les affaires publiques, la vie politique et, plus récemment, une forme de gouvernement.

« La paix ne peut être circonscrite aux seules considérations politiques. Elle est également et surtout, à hauteur d'homme, l'intérêt commun pour le développement. Cet intérêt prend ses racines dans la prospérité. La paix est une des conditions du développement économique. Elle est le cœur de l'économie. Sans paix, il ne peut exister une économie prospère », a souligné le ministre de la Communication et des médias, précisant que les guerres étaient le dysfonctionnement le plus grave que peut subir l'économie.

La paix sociale aussi importante que la paix civile

Rappelant le contexte économique que traverse le pays depuis quelques années, il a déclaré qu'il s'agissait d'une autre forme de conflit, caractérisée par l'inégalité de condition entre les pays de production du pétrole et les entités de consommation. En effet, il a laissé entendre que les pouvoirs publics étaient depuis lors à pied d'œuvre afin d'assurer le retour de la croissance. « Ces difficultés conjoncturelles doivent être perçues comme l'opportunité de renforcer notre unité et de trouver collectivement les voies et moyens de ramener la prospérité. Il convient que nous ne nous laissions pas influencer par celles et ceux qui, au lieu de participer à l'œuvre de redressement, tentent d'agiter les peurs et les fantasmes. Leur objectif est de retarder le recouvrement des capacités économiques de notre pays. Le peuple n'est pas dupe », a-t-il affirmé, ajoutant que la paix sociale est tout aussi importante que la paix civile.

Thierry Lézin Moun-galla a, par ailleurs, invité le chef de l'Etat à demeurer l'ardent combattant pour la paix pour aider les Congolais à conjurer les dangers multiples et complexes qui guettent le pays. « La paix constitue, en effet, la valeur principale sur laquelle vous avez fondé votre action d'homme d'Etat, notamment depuis votre accession à la plus haute responsabilité dans notre pays. Vous n'avez jamais manqué de rappeler à tous et à chacun, au Congo comme à l'étranger, l'importance de la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité comme les conditions préalables et essentielles au développement », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

Ce que pensent les acteurs politiques

Classée dans les oubliettes depuis plusieurs décennies, la journée du 28 novembre a été réhabilitée en 2010. Pour l'édition 2019, le thème retenu est « Bâtir dans la paix ».

Quelques hommes politiques abordés après la célébration de l'événement ont dit ce qu'ils pensent. Le député de Moun-gali 3, Jean Didace Médard Moussodia, a déclaré : « C'est une journée assez particulière pour les Congolais pour nous rappeler que nous sommes uniques et indivisibles. La paix est une denrée essentielle dans la vie de l'homme. Il n'y a pas de développement sans paix, il n'y a pas de vie sans paix et la paix c'est une culture que nous devons enseigner et cultiver chaque jour. C'est une exigence de chaque instant, il faut vivre dans la paix pour que toutes les choses avancent ».

Honoré Nsai, député de Dolisie 1

« La paix est un concept. Lorsqu'un pays est uni, la paix s'installe d'elle-même. Mais, on n'a pas tout autant l'unité sur la base simplement de la paix. C'est un thème, je crois, que la prochaine célébration abordera. République et paix, paix et République, c'est ce que tout le monde cherche pour son épanouissement, sur la base de ce que l'insociable sociabilité qui est la caractéristique du vivre ensemble ne peut être préservé unitairement que dans la paix ».

Prosper Kessalé, député de Loukolela

« 61 ans pour la République du Congo, cela représente une fierté pour nous et montre que notre République est en marche. Rien ne peut se faire sans la paix. La paix a toujours été le crédo de notre chef de l'Etat qui en a martelé encore dessus pour montrer que la paix est d'abord un facteur de cohésion, une assise pour que tout puisse se faire ».

Constant Ferréol Gassakys, député de Poto-Poto 3

« La journée a été placée sous le signe de la paix à dessein, parce qu'en 61 ans, nous savons pertinemment d'où nous venons. Entre-temps, il y a eu aussi beaucoup de remous sociopolitiques, cela veut dire que le plus important c'est la paix qu'il faut savoir préserver. Aujourd'hui, nous sommes en 2019, nous vivons une paix réelle, mais il faut savoir la préserver. La paix c'est ce que nous devons retenir comme valeur la plus sûre, celle qui permet d'aller réellement vers l'avant, de penser à des lendemains meilleurs ».

Le Pr Théophile Obenga, philosophe

« La paix a un prix, ce qui signifie qu'elle est chère et est très pré-



cieuse. Voilà pourquoi c'est très important pour vivre dans une communauté sinon chacun fait ses égoïsmes, sa propre volonté et il n'y a plus de contrat social. La paix préserve le contrat social ».

P.W.D.

CONGO-CAMEROUN

Les systèmes alimentaires urbains au cœur des stratégies communales

Les délégués des villes d'Oyo, Douala, Brazzaville et Pointe-Noire participent, du 26 au 28 novembre, à l'hôtel de ville, aux Journées communales d'échanges sur la gouvernance des systèmes alimentaires urbains durables suivant l'approche de coopération Sud-Sud et triangulaire.

Les représentants des quatre villes réfléchissent aux moyens de mettre en place des stratégies d'élimination de la faim et de la malnutrition dont souffrent beaucoup de leurs citoyens respectifs. A terme, ils mettront en place une plate-forme multi-acteurs d'appui à la gouvernance du système alimentaire urbain. Très préoccupé par ce sujet, le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, qui a ouvert les travaux de la rencontre, a indiqué : « L'analyse des rapports sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité indique qu'en 2014, au total 14, 2% des ménages sont en sécurité alimentaire dans notre pays ».

Il a de même rappelé que dans ces villes émergentes, la population est croissante et, s'appuyant sur un rapport onusien, d'ici à 2050, elle augmentera de 72%. Ainsi donc, le premier citoyen de la ville de Brazzaville a insisté sur le contrôle sanitaire des denrées alimentaires qui demeure une préoccupation majeure des municipalités. « Brazzaville a pris activement part à la signature du pacte de Milan. En octobre 2018, la mairie Brazzaville et la FAO ont signé un protocole d'accord pour appuyer la gouvernance alimentaire par la mise en place d'une direction d'agriculture et d'alimentation

urbaine à travers la coopération Sud-Sud avec les villes de Douala et Pointe-Noire », a indiqué Christian Roger Okemba.

A travers le monde, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se fondant sur le rapport du Sofi, estime à huit cent vingt millions le nombre des malnutris et à quarante-trois millions pour l'Afrique centrale d'ici à 2030. L'organisme onusien œuvre pour faire sortir le monde, en général, et l'Afrique subsaharienne, en particulier, de cette situation.

La représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, a rappelé l'importance et l'urgence de la mise en œuvre du partenariat villes-villes ainsi que du pacte de Milan, signé par cent soixante-dix pays et qui se focalise sur la gouvernance, le régime alimentaire et la nutrition, l'équité économique et sociale, la production alimentaire et le lien rural urbain, l'approvisionnement et la distribution ainsi que les pertes et les gaspillages alimentaires. Elle a salué la ville de Brazzaville qui fait des avancées dans la promotion du micro-jardin ; de Pointe-Noire qui expérimente une direction de l'agropastoral urbain et de la ville d'Oyo qui manifeste son intérêt pour la signature du pacte de Milan.

Fortuné Ibara

AIRES PROTÉGÉES

La politique nationale de financement durable validée

Les documents relatifs à la mise en place des mécanismes d'investissement sécurisé pour la conservation et l'amélioration de la gestion durable des aires protégées au Congo ont été approuvés, le 27 novembre à Brazzaville, au terme de l'atelier national technique organisé avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'atelier visait, en effet, à disposer des documents validés pour améliorer et soutenir la stratégie de financement durable des aires protégées dans le cadre du projet régional CBSP- Financement des systèmes d'aires protégées dans le bassin du Congo. Il a regroupé les conservateurs des aires protégées ciblées, le représentant de la Commission des forêts d'Afrique centrale, les partenaires techniques et financiers, les bailleurs de fonds, les membres du comité de pilotage et ceux du groupe de travail multisectoriel.

Bien que le Congo compte seize aires protégées couvrant une superficie d'environ quatre millions d'hectares, le sous-secteur de la faune et des aires protégées ne connaît pas un niveau d'épanouissement conséquent. Cela est dû à l'absence avérée d'une stratégie adéquate visant le financement durable des aires protégées. « Avec le mécanisme de fonctionnement durable que nous sommes en train de rechercher à travers la stratégie nationale que nous venons de valider, il va donc falloir expérimenter un mécanisme de financement qui permettra de prouver la durabilité de ce financement afin que nos aires protégées ne souffrent plus de ce manque

criard non seulement de financement mais aussi du personnel, de l'équipement », a déclaré le directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, Paco Bockandza. Pour lui, la question relative au financement des aires protégées reste complexe. La stratégie validée permettra de valoriser, faire connaître et de mieux gérer ces espaces. Il a, par ailleurs, encouragé l'équipe du projet dans sa bonne démarche afin que d'ici à 2020, la stratégie soit mise en œuvre et apporte des résultats satisfaisants.

Roger Albert Mbete, conseiller à la faune et aux aires protégées au ministère de l'Economie forestière, a quant à lui indiqué que la responsabilité historique de manager à bon port cette stratégie nationale de financement durable des aires protégées du Congo incombe aux cadres de ce département et à ceux des partenaires financiers, notamment le Pnud. Ce, dans le but d'améliorer la gestion durable des aires protégées du bassin du Congo.

Rappelons que cet atelier s'inscrivait dans le cadre du Programme stratégique du fonds pour l'environnement mondial pour la biodiversité du bassin du Congo.

Gloria Losselel

P MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)
 Unité de Gestion du Projet
 Courriel : padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé d'actualiser l'Etude de
 Faisabilité de la Zone
 Economiques Spéciales de Pointe Noire

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualité (SFO)
 DUREE D'EXECUTION : 12 semaines

2. RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

NOMS DES CONSULTANTS	SCORE TECHNIQUE	SCORE TOTAL	CLASSEMENT
GROUPEMENT LODEC CONSULTANTS (Chef de file)-DJOBAY CONSULTING CORPORATION & CONGO INGENIERIE MANAGEMENT	89,75	89,75	1er
GROUPEMENT IOS PARTNERS (Chef de file) & ARIES INVESTISSEMENTS	78,13	78,13	2ème
CABINET CBRE	58,38	58,38	3ème

3. Conformément à la méthode de sélection Fondée sur la Qualité (SFO), la procédure de passation de marchés s'est poursuivie avec la firme qui a réalisé le meilleur score technique (seule sa proposition financière a été ouverte) :

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez
 Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38
 Adresse électronique : padec2019@gmail.com
Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : GROUPEMENT LODEC CONSULTANTS (Chef de file)-DJOBAY CONSULTING CORPORATION & CONGO INGENIERIE ET MANAGEMENT
 Adresse : 129, rue Reims-Rondpoint la Coupole, Centre-ville-Brazzaville.
 Prix de l'offre (lu publiquement) : 118.864.000 FCFA TTC
 Prix de l'offre après évaluation : 114.061.350 FCFA TTC
 Prix du contrat : 114.061.350 FCFA TTC.

Identification des candidats

NOM	Nationalité
GROUPEMENT LODEC CONSULTANTS (Chef de file)-DJOBAY CONSULTING CORPORATION & CONGO INGENIERIE MANAGEMENT	République du Congo

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de l'opérationnalisation
 du Concours de Plan d'Affaires (CPA)
 METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC)
 DUREE D'EXECUTION : 12 mois
 1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : VELIOR DEVELOPPEMENT
 Adresse : Résidence Horizon, rue Abdoulaye Fadiga, Abidjan Plateau, Côte d'Ivoire.
 Montant de la proposition financière : 210.412.000 FCFA TTC
 Montant du contrat : 168.788.340 FCFA TTC.

i) Les noms des firmes ayant manifesté leur intérêt à l'AMI publié :

Identification des candidats

N°	Nom	Nationalité
1	VELIOR DEVELOPPEMENT	Ivoirienne
2	GROUPEMENT ERNST & YOUNG (Chef de file)- WE CARE GLOBAL COMMUNICATION ET MEDIA	Congolaise
3	AUDICO CI SARL	Ivoirienne
4	GROUPEMENT FINACTU (Chef de file)-CABINET MAYABEL & ARIES INVESTISSEMENT	Marocaine
5	GROUPEMENT I&P CONSEIL (Chef de file)-GILBRATAR	Française
6	GLOBAL MIND CONSULTING	Gabonaise
7	GROUPEMENT LATTANZIO KIBS (Chef de file) & CP-CAF	Italienne
8	GROUPEMENT PWC (Chef de file) & APNI	Congolaise
9	GROUPEMENT EXCO CACOGES (Chef de file) et KPMG CONGO	Congolaise
10	ELITE ACADEMY	Congolaise

ii) Les noms des firmes dont les dossiers ont été jugés non éligibles pour la réalisation de la mission :

Identification des candidats

Nom	Nationalité	Motif
GROUPEMENT FINACTU (Chef de file)-CABINET MAYABEL & ARIES INVESTISSEMENT	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
GROUPEMENT I&P CONSEIL (Chef de file)-GILBRATAR	Française	Pas de mission similaire pertinente réalisée
GROUPEMENT PWC (Chef de file) & APNI	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
GLOBAL MIND CONSULTING	Gabonaise	Aucune mission similaire réalisée
GROUPEMENT EXCO CACOGES (Chef de file) et KPMG CONGO	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
AUDICO CI SARL	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
ELITE ACADEMY	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
GROUPEMENT ERNST & YOUNG (Chef de file)- WE CARE GLOBAL COMMUNICATION ET MEDIA	Congolaise	Pas de mission similaire pertinente réalisée

iii) les noms des firmes qui ont été retenues sur la liste restreinte

Identification des candidats

Nom	Nationalité	Commentaire
VELIOR DEVELOPPEMENT	Ivoirienne	A déjà réalisé cinq (05) missions pertinentes d'opérationnalisation de Concours de Plan d'Affaires (CPA).
GROUPEMENT LATTANZIO KIBS (Chef de file) & CP-CAF	Italienne	A déjà réalisé quatre (04) missions similaires.

iii) le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est : VELIOR DEVELOPPEMENT.

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez
 Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38
 Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

DETTE INTÉRIEURE

Le gouvernement s'apprête à s'acquitter d'une partie

L'annonce a été faite, le 26 novembre à Brazzaville, par le conseiller aux Institutions financières nationales et à la monnaie au ministère des Finances et du budget, Bernard Ngazo.

Le conseiller aux Institutions financières nationales et à la monnaie intervenait à l'issue d'un colloque du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives économiques régionales Afrique subsaharienne et celles de la République du Congo.

« La stratégie de payer la dette qu'on a choisie est la titrisation, une opération simple. Un mécanisme qui consiste à transformer la dette en papier remis aux entreprises qui vont pouvoir se refinancer auprès des investisseurs moyennant le décompte », a expliqué Bernard Ngazo, relevant que « les travaux continuent pour les dossiers restants. Le rapport sera disponible dans une dizaine de jours ». Notons que la totalité de cette dette est estimée à trente cent soixante milliards francs CFA, au terme de la première partie de l'audit réalisé par l'Etat. S'agissant des perspectives pour le Congo, au vu des prévisions macro-économiques et de l'assainissement des finances publiques, une nette amélioration est signalée. La dette est passée de 117% en 2017 à 78, 5% actuellement. En attendant les appuis budgétaires, le pays pourra améliorer sa situation macro-économique. Concernant les prévisions de 2020, l'économiste pays du FMI, Honoré Nsongui Tonadio, a relevé qu'elles sont acceptables, car il y a un relèvement de quatre points au niveau du produit intérieur brut (PIB). Il passera de 2,2% à 4,6 en 2020. Ceci, grâce aux prévisions pétrolières qui seront respectées, à en croire les engagements pris par le gouvernement. Une nette amélioration sera aussi constatée du côté du PIB hors pétrole. Les secteurs concernés sont le commerce, le tourisme, le transport, grâce au port autonome de Pointe-Noire.

Le Congo est un pays lourdement endetté. En 2017, sa dette était largement supérieure au PIB (117 %) et avait poussé le gouvernement à négocier un programme de réformes macro-économiques avec le FMI. Il compte sur cet accord, conclu le 11 juillet dernier, pour restaurer la soutenabilité de sa dette.

Lopelle Mboussa Gassia

BASSIN DU CONGO

Les Etats-Unis octroient vingt-cinq millions de dollars au Congo

L'accord y relatif a été signé, le 27 novembre, à Brazzaville, entre le ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Gislaïne Ebouka-Bakakas, et l'ambassadeur américain, Todd Haskell.

Pendant cinq ans, l'aide financière va permettre au gouvernement congolais de soutenir la conservation de sa biodiversité, la gestion durable des ressources forestières et le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie verte.

Il s'agit de soutenir l'évolution des politiques résilientes au climat liées à la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts et l'amélioration de carbone des forêts.

« Cet accord est une marque supplémentaire de la volonté et la détermination de mon gouvernement à renforcer notre coopération bilatérale. Il permettra de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le Plan national de développement 2018-2022 via ses deux piliers principaux : la diversification de l'économie et la valorisation du capital humain », a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo.

Todd Haskell a ajouté que le gouvernement de son pays était impatient de trouver des moyens de collaborer davantage avec le Congo à l'avenir et continuer d'atteindre les objectifs communs de partenariat accrus. « Nous voulons participer à l'arrêt du travail des enfants, à la déforestation qui détruit les forêts



L'échange de parapheurs entre les deux parties

et change l'écosystème, du braconnage mettant en péril les espèces protégées », a-t-il signifié.

La ministre du Plan a, quant à elle, relevé qu'en s'alignant ainsi sur les priorités nationales, cet accord de don apporte une valeur ajoutée dans le combat du maintien de l'intégrité écologique de l'écosystème des forêts humides du bassin du Congo.

Notons que les Etats-Unis ont déjà investi cent vingt-cinq millions de dollars, ces cinq dernières années, en République du Congo, pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles. C'est depuis environ un quart de siècle que ce pays appuie le Congo dans sa politique de gestion durable des aires protégées et la biodiversité. Cependant, les subventions octroyées à travers des organisations non gouvernementales internationales ne se faisaient pas

sur la base d'un cadre légal. Ce qui fait qu'au niveau de l'Agence américaine pour le développement international, le Congo était considéré comme un sous-bénéficiaire de la subvention d'une action régionale. Pour corriger ce mécanisme de financement, les parties congolaise et américaine ont eu plusieurs discussions ayant abouti à l'élaboration de cet accord.

Outre les Etats-Unis, les aires protégées du Congo bénéficient des subventions de l'Union européenne qui finance le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique centrale. A cela s'ajoutent l'assistance multiforme du Programme des nations unies pour le développement ainsi que celle de nombreuses organisations non gouvernementales.

L.Mb.G.

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

OBJET DU MARCHE : Sélection d'un consultant chargé de l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME)

METHODE UTILISEE : Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC)

DUREE D'EXECUTION : 12 mois

i) Les noms des firmes ayant manifesté leur intérêt à l'AMI publié :

N°	Nom	Identification des candidats	Nationalité
1	GRUPEMENT EURECNA S.PA (chef de file) AGRO PME & ACA EXPERTISE		Italienne
2	CAGEFIC SARL		Burkinabè
3	CIC RELAIS CONSULT GROUP		Marocaine
4	LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA FASO		Burkinabè
5	FRANKFURT SCHOOL OF FINANCE & MANAGEMENT GGMBH		Kenya
6	FTHM INTERNATIONAL		Malgache
7	GRUPEMENT FINACTU (Chef de file)-CABINET MAYABEL & ARIES INVESTISSEMENT		Marocaine
8	GRUPEMENT IBF INTERNATIONAL CONSULTING (Chef de file)-MICROFINANZA SRL & GAWA		Belge
9	INSTITUT SOUMARE DE LA FINANCE		Ivoirienne
10	CONSORTIUM SAPHIR DEVELOPPEMENT (Chef de file) & CENTRE DE COMMUNICATION ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE		Ivoirienne
11	SOFRECO		Française
12	GRUPEMENT EXCO CACOGES (Chef de file) et KPMG CONGO		Congolaise
13	CEAM.J-CONSEIL		Congolaise
14	ELITE ACADEMY		Congolaise

ii) Les noms des firmes dont les dossiers ont été jugés non éligibles pour la réalisation de la mission :

NOM	Nationalité	Motif
CAGEFIC SARL	Burkinabè	
CIC RELAIS CONSULT GROUP		Aucune mission similaire réalisée
FTHM INTERNATIONAL		Aucune mission similaire réalisée
GRUPEMENT FINACTU (Chef de file)-CABINET MAYABEL & ARIES INVESTISSEMENT	Marocaine	Aucune mission similaire réalisée
GRUPEMENT IBF INTERNATIONAL CONSULTING (Chef de file)-MICROFINANZA SRL & GAWA CAPITAL	Malgache	Aucune mission similaire réalisée
INSTITUT SOUMARE DE LA FINANCE	Marocaine	Aucune mission similaire réalisée
CONSORTIUM SAPHIR DEVELOPPEMENT (Chef de file) & CENTRE DE COMMUNICATION ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE	Belge	Aucune mission similaire réalisée
SOFRECO	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
GRUPEMENT EXCO CACOGES (Chef de file) et KPMG CONGO	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
CEAM.J-CONSEIL	Française	Aucune mission similaire réalisée
ELITE ACADEMY	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée

iv) le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est : GRUPEMENT EURECNA S.PA (chef de file) AGRO PME & ACA EXPERTISE.

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHE

Nom : GROUPEMENT EURECNA S.PA (chef de file) AGRO PME & ACA EXPERTISE

Adresse : Via della pila 3/a-Venezia Marhgera I-30175

Montant de la proposition financière : 383.593 Euros HT

Montant du contrat : 376.491 Euros TTC.

iii) Les noms des firmes qui ont été retenues sur la liste restreinte :

Identification des candidats	Nationalité	Commentaire
GRUPEMENT EURECNA S.PA (chef de file) AGRO PME & ACA EXPERTISE	Italienne	A à son actif, la mise en place ainsi que la gestion de trois (03) fonds à coûts partagés
LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA FASO	Burkinabè	A mis en œuvre 04 projets prenant en compte point le développement et l'amélioration de la compétitivité des PME
FRANKFURT SCHOOL OF FINANCE & MANAGEMENT GGMBH	Kenya	A à son actif, la mise en place de deux (02) fonds de développement, de microfinance pour améliorer l'accès aux services financiers aux populations rurales et les MPME

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande au Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité.

Brazzaville, 05 et 06, Rue Locko-Secteur Blanche Gomez

Numéro de téléphone : (+242) 22 613 18 38

Adresse électronique : padec2019@gmail.com

Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Le directoire met en place un plan de redressement

En fonction depuis huit mois, l'équipe que dirige le Canadien Sylvain Villiard a publié, le 27 novembre, lors d'une conférence de presse, son plan d'actions à court et moyen terme. Une politique s'inscrivant dans le cadre des stratégies de redressement du grand centre hospitalier du pays, dont la gestion est décriée par l'intersyndicale.

D'entrée de jeu, le directeur général du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) a dressé l'état des lieux de cette structure. Un bilan qu'il a estimé catastrophique, tenant compte des résultats d'audits réalisés fin 2016. Arrivé au Congo en avril dernier, par le biais d'un contrat signé entre le gouvernement et l'Unité de santé internationale, une organisation non gouvernementale canadienne, Sylvain Villiard a précisé qu'il est venu pour accomplir une mission.

C'est ainsi que son directoire a mis sur pied un train de réformes devant permettre d'améliorer la gouvernance de cet établissement sanitaire, à court et moyen terme, au profit des Congolais. Ce plan de relance incluant l'année 2020 peine à être appliqué à

cause du manque de fonds adéquats, le gouvernement n'arrivant pas à tenir ses engagements à cause de la morosité de l'économie effondrée par la crise, a-t-il dit.

Au plan clinique, le directoire préconise la sécurisation des recettes, l'approvisionnement en médicaments et consommables hospitaliers et produits médicaux, le réaménagement des consultations externes et la relance des activités cliniques dans plusieurs services.

Sur le volet gestion, il mettra l'accent sur le contrôle de la main-d'œuvre, notamment la validation du recensement, le gel des formations, la signature d'un accord avec le Maroc mais aussi la préparation d'un prochain recrutement.

Du point de vue financier, le directoire devrait veiller au mieux à la suppression des dépenses non conformes, telles que les primes et le contrôle resserré des recettes.

S'agissant des infrastructures et équipements, Sylvain Villiard a assuré le suivi du projet d'adduction d'eau et des sanitaires, la planification de plusieurs projets de réhabilitation au niveau des urgences, des chambres de garde, des consultations externes, etc.

Baisser le taux de mortalité, un défi majeur

Dans les détails, le directeur général du CHU-B a fait savoir qu'actuellement, le taux de mortalité et de morbidité au sein de cet établissement est de 9,4 %, en hausse par rapport aux

normes internationales établies à 3%. Ce taux, a-t-il expliqué, est dû à la défaillance du système de soins dans cet hôpital.

Il a renchéri qu'avec le plan de redressement mis en place, ce manquement pourrait être corrigé, au cas où le gouvernement mettrait les moyens financiers conséquents en jeu, tel que prévu dans le cahier des charges.

Répondant aux accusations des syndicalistes sur un présumé détournement de 1,5 milliard francs CFA, le directeur du CHU-B les a balayées d'un revers de main. Il a tout de même reconnu que pour cette année, la subvention avait été décaissée du Trésor public au profit du CHU-B.

« Pour cette année 2019, la somme de 1 587 913 600 francs CFA a été décaissée et virée

dans une banque canadienne. Conformément au contrat, la moitié de cette somme a servi à payer l'équipe canadienne sélectionnée. Le reste de l'argent a été renvoyé ici au Congo et a permis d'acheter les médicaments », a précisé Sylvain Villiard, qui réclame de l'argent pour s'atteler à sa tâche. « La réforme oui, mais non à la pagaïlle », a admis le Canadien, paraphrasant le général de Gaulle.

Rappelons que dans ce contrat, il est prévu la somme de 4 763 740 800 francs CFA à décaisser en trois échéances. Le directeur général du CHU-B était accompagné de son adjoint, Judaël Ulrich Biez, et de la directrice des soins médicaux, le Pr Suzy Kimbally Kaly.

Firmin Oyé

INTERVIEW

Pierre Obou : «La spoliation du foyer des anciens combattants de Mougali est illégale »

Le siège de l'Office national des anciens combattants (Onac), situé dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, fait l'objet d'une procédure de spoliation foncière. Dans un entretien à notre rédaction, le directeur de cette structure a exprimé son indignation et promet de saisir la justice.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment avez-vous appris la nouvelle de la spoliation de votre siège de Mougali ?

Pierre Obou (P.O.) : D'abord, c'est un journaliste qui m'a téléphoné pour m'in-



terroger sur la procédure en cours. J'étais surpris et aussitôt je me suis rendu à notre siège. Surplace, j'ai rencontré des locataires qui m'ont remis une requête aux fins d'interdiction d'accès au foyer. Elle a été signée de Bernard Yoka. J'étais complètement abattu. J'ai donc appelé mes collaborateurs pour leur donner l'information.

L.D.B. : Dans quelles conditions l'Onac a-t-il acquis cette propriété ?

P.O. : Ce n'est pas une acquisition ! Vous savez qu'à l'indépendance du Congo, il y a eu entre la République française et notre pays un accord portant création d'un Office des anciens combattants et des victimes de guerre. Cet accord stipule que des bâtiments de l'ancienne administration de l'Afrique équatoriale française soient affectés au fonctionnement de l'Onac, sous réserve des règles de dévolution qui pourraient être fixées par

d'autres conventions. Mais cet accord n'a jamais été révisé et nous occupons ces bâtiments depuis l'indépendance. De but en blanc, on nous chasse comme ça, ce n'est pas normal. Aujourd'hui, nous ne savons où aller.

L.D.B. : Quel est le motif avancé par les autorités ?

P.O. : Aucune raison n'a été avancée ! Mais j'en profite pour vous rappeler l'histoire. L'Office des anciens combattants a été créé à l'époque pour récompenser ceux qui ont participé à la défense commune et combattu pour la sauvegarde des valeurs de la communauté. A la légalité des sacrifices consentis par les anciens combattants et victimes de guerre, correspond un droit égal à la réparation et aux bénéfices de l'action sociale. Donc l'Onac a pour but de veiller au patrimoine moral et matériel des anciens combattants. Nous nous occupons d'eux, des anciens militaires, de leur veuves, veufs et des orphelins. C'est aussi une façon de reconnaître ce que les Congolais ont fait pour la France.

L.D.B. : Que comptez-vous faire ?

P.O. : Nous nous battons avec la justice, afin de régler ce problème. C'est la justice qui nous départagera. Nous ne pouvons pas laisser le ministère des Affaires foncières et du domaine public commettre cette injustice. Les anciens combattants sont remontés.

L.D.B. : Peut-on connaître le nombre actuel des anciens combattants gérés par l'Onac ?

P.O. : Nous sommes près de deux cents anciens combattants, plus de quatre cents veuves et les anciens militaires de la communauté sont au nombre de trois cents. L'Onac dépend du ministère de la Défense nationale et c'est à lui que revient la prise en charge socio-sanitaire...

Propos recueillis par Fiacre Kombo

DROITS HUMAINS

Les veuves souhaitent la révision du code de la famille

La présidente de l'Association dignité féminine (ADF), Françoise Menga, a indiqué, le 27 novembre, que le code de la famille congolais a beaucoup de manquements sur la situation du veuvage, selon le rapport 2015 du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.



Des membres de l'Association dignité féminine (Adiac)

Les veuves appellent à l'amendement du code familial, en prenant en compte tous les aspects conjugaux. La doléance a été formulée lors de la conférence de presse organisée sur le thème « Lutte contre la violence des droits des veuves, cadrée selon l'approche fondée sur les droits de l'homme ».

A cet effet, elles ont initié sept points à insérer dans l'avant-projet du « Code des personnes et de la famille », en vue de faire évoluer la situation du veuvage au Congo. Ces points devraient réglementer la contribution de la veuve aux frais funéraires qui doivent être fixés à 25% ou 30% du montant total du devis dûment établi par les services habilités. Sollicitant l'implication des pouvoirs publics à interdire les amendes injustifiées et taxées à la veuve, la présidente de l'ADF a indiqué que « L'Etat doit cesser de créer ou d'encourager des usages dispendieux qui sont source des inégalités telles que les morgues, les cercueils, les lieux d'inhumation, les messes et les motards VIP. Ces innovations inutiles et injustifiées, aux coûts exorbitants, pèsent sur la contribution de la veuve ».

La vice-présidente de l'association, Makita Berthe, a, pour sa part, expliqué le deuxième

point portant sur l'interdiction du veuvage et pratiques néfastes coutumières mises en œuvre par la belle-famille contre la veuve, en vue de garantir la légalité des droits des hommes et des femmes fortement reconnus dans les instruments juridiques nationaux tels que la Constitution du 25 octobre 2015, le code de la famille en vigueur, la charte des droits et libertés et les instruments internationaux.

« Les mauvais traitements infligés à la femme qui perd son mari sont surtout dus à l'incompréhension de la belle-famille de la notion de la dualité statutaire de la femme mariée qui incarne en elle le double statut de mère et d'épouse dans son foyer conjugal », a-t-elle dit.

L'association a rappelé que dans la société congolaise, les femmes sont souvent les premières victimes des abus des us et coutumes. Ces pratiques sont dans la majorité des cas des moyens d'intimidation pour mieux les maîtriser. Ainsi, le veuvage serait l'une des pratiques traditionnelles source de certains conflits communautaires et sociaux qui bafouent la dignité et l'intégrité de la femme.

Maliche Mbou Eta et Christ Bissila Pondo (stagiaires)

JOURNÉE DU GÉNÉRAL LECLERC

Le soixante-douzième anniversaire célébré à Brazzaville

L'événement a donné lieu, le 27 novembre, au dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire de l'illustre personnage, dans l'enceinte de l'école militaire éponyme.

Le geste a été accompli par l'attaché militaire, chef de mission de coopération de sécurité et de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Rémy Cazenave Lavie; le président de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo (AET), le colonel Rémy Ayayos Ikounga; et le commandant de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), le colonel Raphaël Ngoubou.

La cérémonie s'est déroulée en présence du bureau exécutif des AET, des anciens et enfants de troupe, ainsi que du corps enseignant et administratif de l'établissement. Au-delà du dépôt de la gerbe de fleurs, le secrétaire géné-



Le dépôt de la gerbe de fleurs

ral adjoint de l'association des AET, Serge Ghoma Bou-banga, a peint le parcours de Philippe Hauteclocque, le vrai nom du général Leclerc ; les différentes étapes de sa

carrière, notamment l'histoire de ce géant, mort prématurément à 45 ans dans un accident d'avion au-dessus du désert algérien, qui demeure encore une référence;

son héroïsme en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Cette célébration est symbolique à plusieurs titres. D'abord c'est la reconnais-

sance de l'amitié de longue date entre la République française et le Congo. Le général Leclerc a été un personnage pour la France, mais aussi un personnage marquant pour l'EMPGL. Car, l'esprit Leclerc est toujours vivant et en particulier dans cette école. C'est un moment émouvant pour moi, parce que j'ai été, moi-même, enfant de troupe. J'ai l'impression, comme les jeunes, d'être aussi dans les rangs », a indiqué l'attaché de défense, le colonel Rémy Cazenave Lavie.

La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 25 AU 30 NOVEMBRE

MARDI 26 NOVEMBRE
18H30 CINE-CLUB : NOFINOFY

MERCREDI 27 NOVEMBRE
18H00 FORUM : ERASMUSDAY NA BRAZZA

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : MAGNUM

VENDREDI 29 NOVEMBRE
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE : DESTINS SINGULIERS

SAMEDI 30 NOVEMBRE
09H00 THEATRE JEUNESSE : KOUPEPE

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE
(SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

15H00 CAFE PHILO : AUTOUR DE L'INTENTIONNALITE



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

GENRE

Les femmes invitées à vaincre la timidité

Le président de l'Association congolaise pour l'assistance sociale (Acas), Séraphin Christ Yoan Ibiliki Bokoumaka, a demandé, le 21 novembre, aux femmes de promouvoir la loi sur l'égalité des sexes.

L'invite a été faite lors d'une conférence de presse organisée sur le thème « L'autonomisation des femmes : enjeux et défis », en collaboration avec le conseil des clubs-anglais, en présence du député d'Igné, Cyr Ebina.

Les étudiantes et étudiants ont eu l'opportunité d'échanger sur le thème de cette rencontre. Pour les uns, l'autonomisation de la femme part d'elle-même. Pour d'autres, les causes de la non-autonomisation de la femme sont les violences et agressions, le harcèlement en milieu scolaire et de service.

L'échange avec ces derniers a porté sur le comment faire pour avoir l'autonomie et plusieurs autres questions liées à la femme.

Séraphin Christ Yoan Ibiliki Bokoumaka a indiqué que cette rencontre était organisée dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux questions de violences faites à l'égard de la femme. Il a exhorté les femmes à vaincre la timidité et à sortir de leur mutisme, tout en déplorant la sous-représentativité de ces dernières dans la sphère politique et les administrations. De son côté, le député d'Igné, Cyr Ebina, a rappelé que le concept autonomisation n'est juste qu'un mot. Les femmes ne doivent pas avoir peur, car l'autonomisation renvoie à leur éducation dans le ménage. Elles doivent avoir confiance en elles et chercher le changement tout en reconnaissant leur identité et brisant les stigmates.

« Levez-vous les femmes, vous pouvez être autonomes », a-t-il exhorté.

Lydie Gisèle Oka

COP 25

Environ douze chefs d'Etat africains et experts attendus à Madrid

La rencontre de haut niveau dans la capitale espagnole, à partir du 2 décembre, connaîtra la participation active de plusieurs sachants œuvrant dans la lutte contre le changement climatique et d'environ une douzaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains, parmi lesquels, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Le président de la République du Congo sera le porte-parole de l'Afrique centrale. Il interviendra en qualité de président de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC) et annoncera l'opérationnalisation du Fonds bleu, destiné à préserver cet écosystème, deuxième réservoir de carbone au plan mondial.

En effet, l'opérationnalisation du Fonds bleu est un instrument financier de la commission ouvert aux bailleurs de fonds publics et aux investisseurs privés intéressés. Et, pour ce faire, environ cent dix projets d'une valeur de trois à cinq milliards de dollars ont déjà été identifiés dans les seize pays membres de la CCBC. Une étude de préfiguration a été menée par le Programme des Nations unies pour le développement, avec l'appui du cabinet d'audit Ernst et Young. Notons que la préservation du triptyque eau-forêt-biodiversité, qui fait de cette région une zone riche en tourbières et en mangroves, nécessite un financement responsable et durable.

Rock Ngassakys



KABA LI SOLO

Aujourd'hui, les prix sont cassés sur tes appels vers la France, le Mali, la RDC (Airtel) et le Sénégal

PAYS	MALI	SENEGAL	RDC	FRANCE
Prix actuel en CFA/sec	4.23	4.23	3.40	2.06
Prix promotionnel en CFA/sec	3.67	3.48	2.00	1.90



LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtel.com |

publis 40 Partners



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 408-1_PTAB2019 DU 12 NOVEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON A LA BASE DU PARC NATIONAL DE NOUABALE-NDOKI ABOMASSA, DISTRICT DE KABO, DEPARTEMENT DE LA SANGHA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'exercice 2019, la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) lance un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) pour la réalisation des travaux de construction sus-indiqués dont le Maître d'ouvrage est la FNN.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser comprennent la construction d'une maison de 156m² comportant 4 chambres, un salon, deux salles de bain, une cuisine et une terrasse à Bomassa, District de Kabo.

3. Participation et origine

La participation au présent AOON est ouverte à toutes les entités juridiques et sociétés de Droit Congolais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Financement

L'activité est financée par la coopération allemande à travers la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) pour un montant de vingt-deux millions sept-cents cinquante mille (22 750 000) francs CFA.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier du présent AOON peut être consulté et retiré pendant les heures ouvrables au bureau WCS

à Ouessou (avenue principale, proximité Conseil Economique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha. ou par simple demande par email à l'adresse suivante : kbeltron@wcs.org

7. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français en un (01) exemplaire, devra parvenir à la Fondation Nouabalé-Ndoki au bureau WCS à Ouessou (avenue principale, proximité Conseil Economique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par email à kbeltron@wcs.org au plus tard le 16/12/2019 à 13 heures précises. Elle sera présentée sous pli fermé et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACT408-1_PTAB2019 ».

8. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du dossier d'AOON sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 17/12/2019 en séance privée par la Commission d'Evaluation des Marchés de la Fondation Nouabalé-Ndoki.

10. Critères d'évaluation

10.1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Un critère essentiel non satisfaisant.

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Conformité et qualité des produits proposés (80 points)
- Compréhension des termes de référence / Méthodologie proposée (10 points)
- Qualifications et compétence du personnel (10 points)

Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement et techniquement conforme la moins disante.

12. Durée de validité des offres

Les offres doivent rester valides durant une période de 30 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par mail à l'adresse : kbeltron@wcs.org .

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°014 / PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET / DMI / C / 19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT DES CARTOGRAPHES DE TERRAINS

1. L'Institut National de la Statistique se prépare, conformément aux attentes du gouvernement et des partenaires au développement, à réaliser le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Congo en 2020. Cette grande investigation, qui fait suite à celle de 2007, permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques de la population et des habitations à tous les niveaux géographiques. Une des étapes cruciales du processus d'exécution d'un RGPH est celle de la cartographie qui consiste à visiter toutes les localités du pays afin d'estimer les effectifs de populations résidentes et de pouvoir par la suite procéder au découpage du territoire national en zones de dénombrement, en zones de contrôle et en zones de supervision.

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement des agents cartographes qui auront pour mission de réaliser les travaux cartographiques de terrain en visitant tous les sites habités, en estimant les populations des zones habitées et en découpant tous les districts et les arrondissements en zones de dénombrement, zones de contrôle et zones de supervision.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les personnes intéressées à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'INS ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillant les cursus universitaires, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte de données cartographiques ;
- Une Photocopie légalisée de l'attestation ou du dernier diplôme ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4. Les cartographes de terrain doivent réunir les conditions suivantes :

- être âgé (e) de 18 à 49 ans au 31 décembre 2019 ;
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en géographie, cartographie, économie, statistiques ou autres diplômes jugés équivalents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;

- être disponible durant toute la période de l'opération ;
- être apte à parcourir de longues distances à pieds ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique et être en parfait état de santé ;
- avoir une bonne connaissance des langues locales dans les zones d'intervention.

Par ailleurs, avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données cartographiques demeure un atout.

5. La sélection se fera en deux étapes. Une première sélection se fera sur études de dossiers et un test écrit pour retenir les dossiers les plus pertinents. Les candidats présélectionnés subiront une formation de vingt-un (21) jours au bout de laquelle un autre test écrit permettra de retenir la liste définitive des agents cartographes de terrain.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission aux adresses ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales), du lundi au vendredi ou par demande à l'adresse mail du projet

PSTAT.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés aux adresses ci-dessous au plus tard le 16 décembre 2019 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT DES CARTOGRAPHES DE TERRAIN » ou transmis par mail à l'adresse suivante : pstatcongo@gmail.com.

A Brazzaville :

- Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Adresse : derrière l'ambassade des États Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo tél : +242 22 613 31 08 ; E-mail : pstatcongo@gmail.com

• l'Institut National de la Statistique (INS)
Adresse : OCH, derrière l'hôtel Bikoumou, Mougali III

Dans les Départements :

- les Directions Départementales de la Statistique (DDS)

Fait à Brazzaville le 27 novembre 2019

Le Coordonateur
Patrick Valery ALAKOUA

CLIMAT

Plus de temps à perdre pour éviter le pire

La mise en garde a été lancée, le 26 novembre, dans un rapport annuel du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). Dans ce texte, ses auteurs préviennent que si le monde remet encore à plus tard les actions immédiates et radicales nécessaires pour réduire les émissions de CO₂, la catastrophe climatique ne pourra plus être évitée.

Le rapport relève que pour garder un espoir de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, ambition idéale de l'accord de Paris, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 7,6% par an, dès l'année prochaine et jusqu'à 2030. Ce qui équivaut à un total de 55% de baisse entre 2018 et 2030. C'est dire que tout retard, au-delà de 2020, pourrait rendre « rapidement l'objectif de 1,5°C hors de portée ». Et même pour espérer limiter le réchauffement à +2°C, il faudrait réduire les émissions de 2,7% par an de 2020 à 2030.

Les experts notent que ces émissions, générées en particulier par les énergies fossiles, ont augmenté de 1,5% par an ces dix dernières années. « Il n'y a aucun signe qu'elles atteignent leur pic dans les prochaines années », souligne le Pnue, qui a noté le nouveau record de 55,3 gigatonnes de gaz à effet de serre, en 2018.

Si le monde a gagné environ +1°C, depuis l'ère préindustrielle, entraînant une multiplication des catastrophes climatiques, l'étude signale que chaque demi-degré supplémentaire va aggraver l'impact des dérèglements climatiques, ainsi

que les risques pour la population, notamment sur les côtes menacées par la hausse du niveau des mers.

Le Pnue redoute que le réchauffement climatique se poursuive au rythme actuel, estimant que si les émissions continuent, la planète pourrait se réchauffer de 3,4 à 3,9°C d'ici à la fin du siècle. Et cela, même si les Etats signataires de l'accord de Paris respectaient leurs engagements. Malgré cela, l'ONU assure qu'il est encore possible de rester sous +2°C, et même sous +1,5°C.

« Dix ans de procrastination climatique nous ont menés là où nous sommes », a déclaré Inger Andersen, patronne du Pnue. Pour remédier à cette situation, les signataires de l'accord de Paris doivent multiplier leurs ambitions par trois pour atteindre le premier objectif, par cinq pour le second. Et ces engagements doivent être suivis d'actions immédiates. Le constat sombre, qui se dégage du rapport de l'agence onusienne, envoie un message clair à quelques jours de la réunion climat de l'ONU (COP25) à Madrid, en Espagne. « Si nous ne prenons pas des mesures urgentes maintenant

(...) nous allons manquer l'objectif de +1,5° », a insisté Inger Andersen.

Réagissant aux conclusions du rapport, la ministre espagnole de l'Environnement, Teresa Ribera, dont le pays accueillera la prochaine COP, a dit : « Nous ne pouvons plus repousser l'action climatique ». Elle a fait cette remarque, alors que l'accord de Paris prévoit une révision des engagements des Etats pour la COP26 à Glasgow, fin 2020. Pour l'heure, seuls soixante-huit pays ont promis d'augmenter leur ambition, et parmi eux, aucun des plus gros émetteurs.

Dans le but d'amener les Etats à s'engager davantage à réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'ONU, qui n'a pas donné de recommandations formelles, a lancé quelques pistes d'actions spécifiques pour certains pays du G20, qui représentent 78% des émissions de la planète. Ce sont : l'interdiction des nouvelles centrales à charbon en Chine; le développement massif d'un réseau de transport public en Inde; ou nouvelles voitures « zéro émission » d'ici à 2030 aux Etats-Unis.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Ghassam Salamé dénonce des ingérences étrangères dans l'exacerbation des conflits

L'envoyé spécial des Nations unies et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a qualifié de probable « crime de guerre » une frappe aérienne qui a fait au moins dix morts à Tripoli, en majorité des migrants.

Ghassam Salamé intervenait devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le 18 novembre, à New York. Une frappe aérienne menée contre une usine ayant fait plusieurs morts et blessés, a contraint l'émissaire de l'ONU à ouvrir son exposé par une mise en garde. « Une biscuiterie dans le quartier de Wadi Rabi'a, à Tripoli, a été touchée par une frappe aérienne. L'attaque a causé ce que nous croyons être actuellement dix morts et plus de trente-cinq blessés. Il semble que la majorité des morts soit des migrants », a-t-il dit. « Qu'il s'agisse d'une attaque délibérée contre l'usine ou d'une attaque aveugle, il peut s'agir d'un crime de guerre », a-t-il prévenu, précisant que les Nations unies travaillaient à vérifier les faits. L'envoyé spécial a dénoncé une implication croissante de mercenaires et de combattants de sociétés militaires privées étrangères entraînant une intensification des violences.

Outre l'extension des tirs d'artillerie vers le nord de la capitale, qui a considérablement augmenté le nombre de civils tués ou blessés, « l'utilisation de la puissance aérienne et de la technologie de précision est devenue une caractéristique dominante d'un conflit de faible intensité par ailleurs », a-t-il souligné. Selon lui, la Manul a estimé à plus de huit cents le nombre total de frappes de drones en soutien aux forces de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Haftar, contre deux cent quarante en appui au gouvernement d'accord national de Fayez el Sarraj depuis le début du conflit.

Ghassam Salamé a déploré « l'utilisation croissante de bombes non guidées lors de frappes aériennes menées par les forces de l'ANL dans des zones peuplées de Tripoli » qui a entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles. Il a remercié le gouvernement allemand pour ses efforts de préparation d'un sommet international sur la Libye qui doit se tenir à Berlin.

Noël Ndong

IATA

HARIOM TRAVELS

Agence de VOYAGES et de TOURISME

- .Vente de Billets d'avion
- .Assistance voyage
- .Visas
- .Reservations Hôtels
- .Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE-NOIRE: Tél : +(242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE: Tél : +(242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

Le Monde est à vous!

FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE-PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE**Insertion légale modifiée**

Cabinet de Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la cour, 94-98 Avenue Boulevard Loango, enceinte immeuble NKOUKA, en face du Port autonome de Pointe-Noire, Centre-ville, Tél : 06.664.84.37 / 04.494.41.00 / 05.549.36.31 / 04.498.80.08 Pointe-Noire, République du Congo.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur ;

En l'office de Maître Viviane SATHOUD MFINGOU-LOU, Notaire à la résidence de Brazzaville, dont l'adresse est sise 49 de la rue Lénine vers l'avenue de la paix, à côté de l'immeuble des anciens combattants, Arrondissement 4 Mougali, ayant élu domicile en l'Etude de Maître Brislaine KOUTOU, Etude sise 55 de l'avenue Moe VANGOULA en face de la boulangerie du Plateau, marché Plateau Centre-ville, BP 608 Pointe-Noire, le Samedi 30 novembre 2019, à 8 heures.

Aux requêtes, poursuites et diligences de la Banque Congolaise de

l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme au capital de F CFA

20.000.000.000, commerçante, siège social sis Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, B.P. 987, RCCM n° BZ-CGO-07-B-744, République du Congo, créancière poursuivante, en vertu d'une convention d'autorisation de facilité de caisse assortie d'un cautionnement hypothécaire du 28 octobre 2015, dûment revêtue de la formule exécutoire ;

Ayant pour Avocat Me Justin Joseph MOUBEMBE ; En présence, ou elle dûment appelée, de Madame Kombila épouse Bayidikila Pélagie Rose, Gérante de société, de nationalité congolaise, domiciliée à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, Arrondissement 6, partie saisie ;

Il sera procédé, le samedi 30 novembre 2018, à 8 heures, en l'office de Maître Viviane SATHOUD MFINGOULO, Notaire à la résidence de Brazzaville, dont l'adresse est sise 49 de la rue Lénine, vers l'avenue de la paix, à côté de l'immeuble des anciens combattants, Arrondissement 4

Mougali, ayant élu domicile en l'Etude de Maître Brislaine KOUTOU, Etude sise 55 de l'avenue Moe VANGOULA en face de la boulangerie du Plateau, marché Plateau Centre-ville, BP 608 Pointe-Noire, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation

Propriété immobilière bâtie, cadastrée parcelle n° 09, bloc 79, section BM, d'une superficie de 540,00 m2, objet du Titre foncier n° 42.333, quartier Ngoyo, arrondissement 6 ;

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outres les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Me Justin Joseph MOUBEMBE et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues, par ministère d'avocat, sur la mise à prix fixée à cinquante millions de francs (50 000 000 F) CFA.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 13 Novembre 2019, par l'avocat poursuivant soussigné.

Pour extrait**Me Justin Joseph MOUBEMBE**

S'adresser pour les renseignements :

1° A Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat poursuivant, cabinet sis à

l'adresse ci-dessus indiquée, rédacteur du cahier des charges.

2° A Me Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de justice, étude sise 37 Avenue

Raymond PAILLET, Marché central, Téléphone 05 557 13 50 / 04 439 52 21, Pointe-Noire, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

3° A Maître Viviane SATHOUD MFINGOULO, Notaire à la résidence de Brazzaville, dont l'adresse est sise 49 de la rue Lénine vers l'avenue de la paix, à côté de l'immeuble des anciens combattants, Arrondissement 4

Mougali, ayant élu domicile en l'Etude de Maître Brislaine KOUTOU,

Etude sise 55 de l'avenue Moe VANGOULA en face de la boulangerie du Plateau, marché Plateau Centre-ville, BP 608 Pointe-Noire République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges

4° Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé.

**COMMUNIQUE**

La Société Energie Electrique du Congo (E²C), informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux relatifs à l'inspection mineure de la GT2 à la Centrale Electrique du Congo (CEC), pendant la période du 1^{er} au 5 décembre 2019, des perturbations seront observées dans la desserte en énergie électrique à Brazzaville et à Pointe Noire.

Energie Electrique du Congo, rassure sa clientèle de la reprise normale de la desserte dès la fin des travaux.

**MAISON À LOUER**

Quartier BACONGO / Arrêt Main-Bleu
2 Chambres, Salon, Douche Toilette, plus 2 Studios, Toilette, Jardin et Garage
Contact : Mme Clara au 05 376 73 91

AVIS DE VENTE

Vente de terrain de 1600m² au centre ville de Brazzaville (zone du magasin diplomatique Alima) / Téléphone : 05 532 66 86

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-032**POSTE VACANT: AGENT DE SECURITE PRINCIPAL (SENIOR GUARD)****Grade - FSN-04****Contrat à durée indéterminée**

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 26 Novembre 2019

DATE DE CLOTURE: 10 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins finaliser le cursus scolaire primaire ou avoir fait une formation spéciale dans le domaine de la sécurité.
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
- Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité.

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision directe du Manager ou Superviseurs des Agents de Sécurité, le/la titulaire du poste exécutera une gamme complète des tâches pour l'ambassade des États-Unis et d'autres propriétés du gouvernement des États-Unis ou biens loués par celui-ci. Il/Elle interagit avec le personnel de l'ambassade et autres personnes, par téléphone et par radio, fait un contrôle sécurisé avant l'accès à l'ambassade des États-Unis à l'aide de mesures de sécurité techniques et physiques. Surveille les caméras de sécurité et les alarmes et répond aux urgences ou aux anomalies et les signale.

COMMENT POSTULER :

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

GRUPE YANNICK

- Recherche des :
- Conducteurs moto
 - Conducteur véhicules
 - Secrétaire et gardiens

Composition du dossier

- 1 CV
- 1 pièce d'identité (secrétaire et gardiens)
- Lettre de motivation
- Photocopie du permis de conduire

Date limite des dossiers le 04/12/2019

Adresse : 2549 avenue Charles de Foucault. Quartier 31 en face de l'Hôtel Marina.

Téléphone : 06 402 81 81

PROGRAMME DES OBSÈQUES

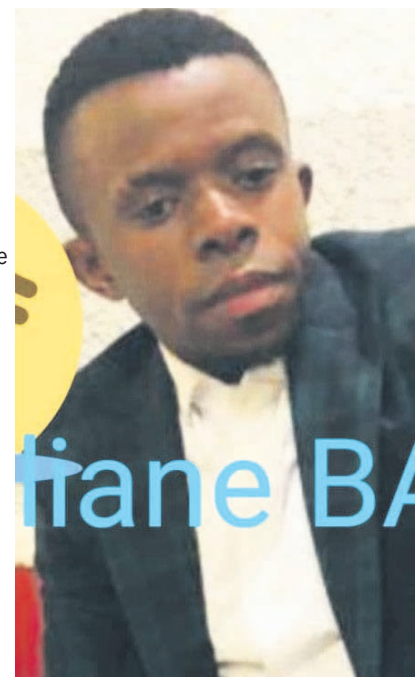
L'honorable Batchi Fall et famille informent le public sur le programme relatif au déroulement des obsèques de leur fille regretté fils Batchi Fall Taliane décès survenu le 15 novembre 2019 à Marakech au Maroc.

Judi 28 novembre 2019

- 1h00 : arrivée de la dépouille mortelle par le régulier de royal air Maroc à Maya Maya
- 10h- 12h : exposition et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville
- 13h : départ pour l'aéroport de Maya Maya pour acheminement à Pointe-Noire
- 17h : réception de la dépouille et dépôt à la morgue de Pointe-Noire

Samedi 30 novembre 2019

- 10h : exposition du corps et recueillement au domicile familial sis quartier « Mbota Raffinerie vers le CEG »
- 12h - 14h : absoute au domicile familial
- 15h : départ pour le cimetière familial de Loango
- 17h : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



HANDBALL

Guy Petitgirard à la tête des Diables rouges messieurs

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean Claude Ibovi, a présenté, le 26 novembre, à Brazzaville, le technicien français qui entraînera l'équipe nationale séniors hommes, en vue de préparer la Coupe d'Afrique des nations, Tunisie 2020.

La présence de l'expert français au Congo est une réponse directe de la Fédération internationale de handball à la Fécohand, qui avait sollicité l'appui d'un entraîneur international afin d'améliorer non seulement la performance des joueurs, mais aussi du staff technique. Lors de son mot liminaire, Jean Claude Ibovi a indiqué que cet entraîneur, qui a dirigé pendant plusieurs années la sélection française, répond bien aux attentes de la Fécohand, puisqu'il détient le plus haut diplôme et possède une expérience très riche en la matière.

Durant environ deux mois, Guy Petitgirard assurera, au sein de la sélection congolaise de handball, la lourde mission de bien conduire l'équipe pendant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera, du 16 au 26 janvier 2020, à Tunis, en Tunisie.

Cette bonne conduite est, selon la Fécohand, la condition sine qua non pour faire qualifier le Congo au championnat du monde de la discipline. A cet effet, l'équipe congolaise doit se positionner parmi les six meilleures de la CAN, afin de jouer cette compétition.

« C'est Guy Petitgirard, formateur de Thierry Vincent qui était avec nous. Il a dirigé plusieurs équipes pendant des années.



Guy Petitgirard s'entretenant avec les handballeurs congolais Adiack

C'est pour vous dire que nous avons touché la sommité du handball. La balle est désormais du côté de l'Etat, qui doit mettre les moyens en place, afin de profiter de l'expertise de Guy Petitgirard et concrétiser notre vision consistant à satisfaire et honorer la République en vue de participer à la Coupe du monde », a notifié Jean Claude Ibovi.

Le président de la Fécohand a

également rappelé que sa structure a déjà obtenu un programme bien ficelé de stage avec le directeur technique national de l'équipe tunisienne, mais elle est suspendue à la décision de la tutelle.

«Le handball ne se joue pas comme dans une baguette magique»

Habitué aux grands défis, Guy Petitgirard a, pour sa part, dévoilé

son calendrier de travail, fondé sur la poursuite des activités menées par le staff national, la correction des failles techniques, l'endurance, la cohésion dans la distribution des passes, ainsi que le travail collectif. Optimiste et ambitieux, le technicien français n'a pas voulu perdre quelques secondes, puisqu'il a aussitôt animé sa première séance d'entraînement avec les dix-neuf joueurs locaux, en attendant l'ar-

rivée, le 18 décembre, de trois Congolais évoluant au Maroc, et le 21, de six autres de France.

« Je vais m'appuyer sur le travail du staff technique actuel pour nous permettre de construire une histoire commune. J'ai obtenu quelques vidéos de l'équipe du Congo et ensemble, nous bâtissons un système de jeu propre à nous. L'objectif, c'est de jouer la Coupe du monde. Tout est possible, il suffit que chacun joue son rôle, car plusieurs acteurs doivent travailler sur ce projet. Le handball ne se joue pas comme dans une baguette magique », a précisé Guy Petitgirard.

La Fécohand, qui compte sur l'appui de cet habitué des grandes compétitions pour participer à la vingt-septième édition du championnat du monde masculin de handball, Egypte 2021, profitera de son séjour en terre congolaise pour former les techniciens locaux.

Le Sénégal s'étant retiré de la CAN, le Congo est logé dans le groupe D avec le Maroc, l'Algérie et la Zambie. Il jouera son premier match de cette vingt-quatrième édition de la CAN, challenge Denis-Sassou-N'Gusso, le 16 janvier, face au Maroc.

Rude Ngoma

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCAT JEAN LIKIBI

Enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 14 décembre 2019 à 08 heures 30 minutes précises du matin, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire statuant en matière immobilière, dans la salle ordinaire de ses audiences, sise au palais de justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur GOMES Marcel, à la requête de la banque Crédit du Congo, siège social sis Brazzaville BP2470, Avenue Amilcar Cabral (République du Congo), immatriculé au RCCM sous le numéro 07-B-459, agissant par son Directeur Général Adjoint IBRAHIM Mounir ayant tous pouvoirs à cet effet, domicilié en cette qualité au siège de la Direction Centrale de ladite société à Pointe-Noire, sise avenue Emmanuel Dadet en face de l'Hôtel Kactus, BP 1312, République du Congo, lequel élit domicile au Cabinet de Maître LIKIBI, Avocat à la Cour, Cabinet sis dans l'enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

En vertu :

- De deux conventions de prêt hypothécaire, dont la première, entre la Banque Crédit du Congo et Monsieur GOMES Marcel Vincent, bénéficiaire, et la seconde, entre la Banque Crédit du Congo et l'Etablis-

sement CRYSTAL CLUB, bénéficiaire, et Monsieur GOMES Marcel Vincent, en sa qualité de Caution hypothécaire, le tout par devant Maître YABBAT LIBENGUE Christian, Notaire en la résidence de Pointe-Noire.

- D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière du ministère de Maître MPOUKOU, huissier de justice à Pointe-Noire, en date du 06 août 2019 publié pour valoir saisie le 04 septembre 2019 ;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur GOMES Marcel, domicilié à Pointe-Noire, au n°35, avenue MALOANGO MOE POATY, secteur rond-point des Amoureux, centre-ville, lequel n'a pas constitué d'Avocat ;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré parcelle n°03, bloc 130 bis, section BP, d'une superficie de 784,01 m, objet du titre foncier n°8338, situé au quartier Côte Sauvage à Pointe-Noire.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 04 octobre 2019 par Maître Jean LIKIBI, Avocat, et déposé le 04 octobre 2019 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à prix de F CFA 312.093.793.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 21 novembre 2019

Par Maître Jean LIKIBI

LITTÉRATURE

Pierre Kompany publie son autobiographie

Le premier bourgmestre noir en Belgique parle, dans son livre rédigé par sa collaboratrice, Isabelle Verlinden, et édité par les éditions Luc Pire, de son parcours de son Congo natal à Bruxelles, qui constitue « un destin incroyable ».

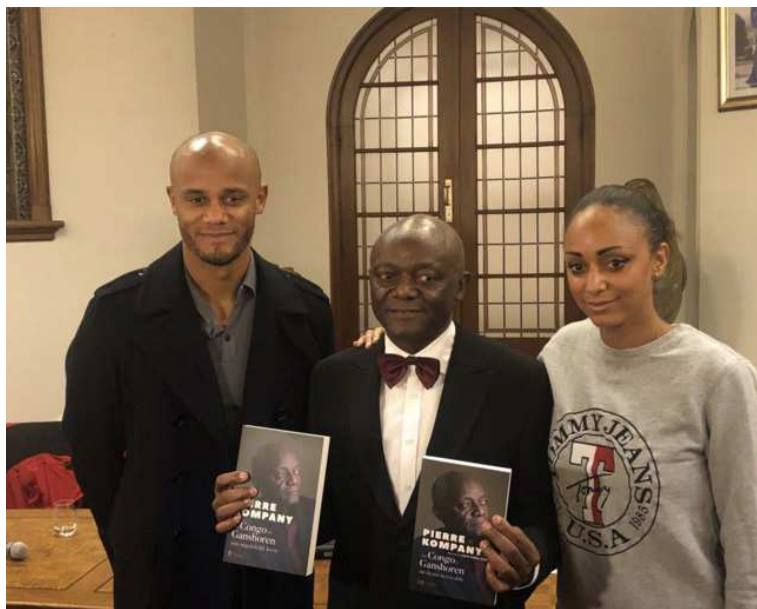
L'ouvrage de deux cents pages relate l'histoire de l'actuel bourgmestre de la commune de Ganshoren, à Bruxelles : ses enfants, le Congo, la prison, le racisme, etc. Pierre Kompany a notamment décidé de faire rédiger ce livre suite à l'intérêt que son élection comme bourgmestre de Ganshoren a suscité en Belgique et à l'étranger, notamment au Japon et en Mongolie. Son portrait a également été publié par le New-York Times.

La première partie de l'ouvrage relate les premières années de la vie de Pierre Kompany à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo, où il est né. Le livre aborde son engagement politique au lendemain de l'indépendance et aussi les aspirations du monde étudiant congolais à plus de considération sous le régime naissant du président Mobutu.

À l'université de Lovanium,

Pierre Kompany a pris part à la manifestation pacifiste des étudiants destinée à améliorer l'ordinaire de leur quotidien. Son engagement dans les mouvements étudiants lui vaudra d'être emprisonné pendant treize mois et quinze jours dans le centre militaire de Kitona.

Arrivé en Belgique en 1975, il vit d'abord, dans la clandestinité, de petits boulots. Il reprend ensuite des études d'ingénieur industriel et décroche son diplôme d'ingénieur industriel mécanique-aéronautique à l'Institut supérieur d'ingénieurs de Bruxelles, après avoir été réfugié politique pendant sept ans tout en étant taximan, avant de devenir citoyen belge en 1982. Ingénieur industriel et professeur à l'Institut des arts et métiers de Bruxelles, Pierre Kompany a obtenu deux médailles d'or au Salon des inventions à Bruxelles et à Genève (Suisse) pour l'éolienne qu'il



Pierre Kompany et ses enfants

a inventée. Bien avant son fils, Vincent Kompany, Pierre Kompany a été footballeur au sein du Tout-Puissant Mazembe.

Avant son élection comme bourgmestre, Pierre Kompany a été échevin à la commune de Ganshoren de 2006 à 2012, en charge des travaux publics, de la mobilité, de l'environnement et de la propreté. En 2012, il a créé son propre parti politique dénommé PrOGanshoren, avec

une liste bilingue composée de mandataires des partis CDH et CD&V, ex-socialistes, et de personnalités indépendantes. Objectif : proposer aux citoyens de la commune de Ganshoren une « politique dynamique dont proactivité, professionnalisme et projets sont les maîtres mots ». Lors des élections du 25 mai 2014, il est élu député au parlement bruxellois.

Doctorat honoris causa

Par ailleurs, Pierre Kompany sera fait docteur honoris causa, le 18 mars 2020, à la Vrije Universiteit Brussel, université de langue néerlandaise, établie à Bruxelles, en Belgique. Cette université a indiqué : « Pierre Kompany est un modèle d'intégration fier de ses origines. Lorsque l'on pense à Pierre Kompany, on pense naturellement à son fils, le célèbre joueur de football, Vincent Kompany. Mais il est lui-même une figure emblématique au parcours admirable, qui lui a permis d'offrir à ses trois enfants toutes les chances dans notre pays, où il est arrivé il y a quarante-quatre ans en tant que réfugié. Recherché par le régime de Mobutu, il est arrivé en Belgique en 1975 « sans papier ». Plus de quarante ans plus tard, il est le premier maire noir de Belgique. Il n'a jamais nié ses origines mais parle en même temps avec un grand respect de sa nouvelle patrie ».

Patrick Ndongidi

PRISON MILITAIRE DE NDOLO

L'état de santé du général Justin Kalekuzi Songambebe préoccupe la FBCP

L'officier supérieur de l'armée congolaise, selon l'organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme, est détenu dans des conditions qui détériorent chaque jour sa santé.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), dans un communiqué du 26 novembre, indique que le général de brigade Justin Kalekuzi Songambebe, « en détention arbitraire » dans le bâtiment 2 A, à la prison militaire de Ndolo, est dans un état de santé précaire « dans la condition infra humaine », sans possibilité des soins appropriés. Elle condamne l'arrestation et la détention de ce général qu'elle qualifie d'illégales et exhorte à sa libération afin de lui permettre de suivre des soins médicaux appropriés pas disponibles à la prison militaire de Ndolo.

Le général de brigade Justin Kalekuzi Songambebe, d'après la FBCP, a été arrêté le 21 mai dernier pour un motif purement civil et non pénal, par la Haute cour militaire, qui l'a transféré, quatre jours plus tard, sous RP n° 202/19, à la prison militaire de Ndolo. « La Haute cour militaire est-elle habilitée à arrêter un général pour une affaire civile ? », se demande cette organisation, qui rappelle qu'il y a plusieurs crimes qui rentrent dans le cadre de la compétence de cette juridiction et qui sont restés impunis.

L'organisation non gouvernementale fait également observer que les prisonniers et les détenus préventifs en République démocratique du Congo vivent grâce à leurs parents, amis et connaissances, les églises, la Croix Rouge internationale et des gens de bonne volonté. Elle déplore aussi le surpeuplement des prisons et maisons carcérales à travers le pays, fustigeant également le fait que malgré cette situation, l'Etat congolais ne disponibilise pas des moyens financiers et matériels suffisants pour la survie quotidienne de ces détenus. L'organisation rappelle, par ailleurs, l'existence sur les plans national et international des lois sur la protection des prisonniers et détenus préventifs que le pays devrait respecter. Ainsi recommande-t-elle aux autorités politiques et administratives congolaises compétentes de prendre des mesures sévères pour imposer le respect de ces règles.

Lucien Dianzenza

LES HÉROÏNES

Le rendez-vous des Leaders de demain

Affirmez
l'engagement
de votre entreprise
en faveur
du leadership
féminin

**KINSHASA
10 décembre
2019**

www.forumlesheroines.com heroines@jeuneafrique.com

ORGANISATEUR

PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRES

PARTENAIRE THÉMATIQUE

TRANSPORTEUR OFFICIEL

PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT DE TALENTS

PARTENAIRES MEDIA

UNION EUROPÉENNE

Douze millions d'euros supplémentaires en faveur de la société civile congolaise

Le nouveau financement vient s'ajouter aux vingt millions d'euros décaissés au cours de la période 2008-2018 et vise à soutenir les organisations non gouvernementales dans leurs missions de prestataires de services sociaux de base, indique-t-on.

Débutés le 26 novembre dernier, les travaux du deuxième forum national de la société civile se clôturent ce vendredi. Ce forum, organisé par le Cadre de concertation nationale de la société civile (CCNSC), un regroupement des organisations du secteur mis en place lors des premières assises tenues en 2013, s'est donné l'objectif de redéfinir le statut de la société civile par rapport aux enjeux socioéconomiques actuels. « Repenser le rôle des organisations de la société civile », telle est la thématique sur laquelle se sont cristallisées les réflexions de cette deuxième rencontre qui aura réuni près de deux cent quarante participants



Le siège de l'Union européenne

venus de tous les coins du pays. Elle est un grand moment d'échange et de partage d'expériences entre différents experts du secteur qui cogitent, à voix intelligible, sur la manière de requalifier leur action sociale pour plus d'efficacité. Il s'agit, concrètement, de parvenir à un meilleur fonctionnement du CCNSC devant passer inévitablement par la mise en place de nouveaux animateurs, mais aussi et surtout, de

définir clairement de nouveaux modes de collaboration entre la société civile, les autorités étatiques ainsi que les partenaires techniques et financiers sur les enjeux de développement. Impliquée dans l'organisation de cette rencontre en tant que partenaire technique et financier de la société civile, l'Union européenne (UE) s'est engagée, dans la foulée, à conclure prochainement une nouvelle convention

avec la société civile congolaise par le biais du ministère des Finances, à hauteur de douze millions d'euros. La nouvelle a été communiquée à l'assistance, en ouverture des assises, par l'ambassadeur de l'UE en République démocratique du Congo, Jean-Marc Châtaigner. Ce montant vient s'ajouter aux vingt millions d'euros décaissés auparavant par cette institution au titre d'assistance à la société civile couvrant la période 2008-2018. Pour le diplomate européen, il s'agit là du soutien de son institution à la société civile congolaise « dans ses missions de prestataire de services sociaux de base, d'actrice de gouvernance pour une croissance inclusive et durable à travers sa participation aux dialogues sur les politiques publiques et d'actrice naturelle de changement par le dialogue et la veille citoyenne ».

Pour l'amélioration de la gouver-

nance démocratique, l'UE mise sur la société civile par le truchement de laquelle passent de nombreux projets de développement qu'elle initie en faveur des Congolais. Constante dans son accompagnement, l'UE entend cette fois-ci booster l'action de la société civile congolaise en vue d'assurer sa croissance en l'amenant à contribuer véritablement à la création des richesses. « *Puisez dans vos idées, énergies et intelligences pour trouver un modèle de développement durable qui soit à la fois compatible avec votre riche culture et avec les contraintes de la mondialisation* », telle est l'une des recommandations que Jean-Marc Châtaigner a faites aux participants. Le forum devra se clôturer notamment par la validation de tous les outils de gouvernance qui permettront au CCNSC de fonctionner normalement.

Alain Diasso

PROJET INGA 3

La Corap saisit le chef de l'Etat

La coalition d'organisations non gouvernementales a adressé, le 25 novembre, une lettre ouverte au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans laquelle elle fait part de ses inquiétudes par rapport à la mise en œuvre du projet qu'elle considère à grand risque pour le pays et sa population.

La Coalition réformes action publique (Corap), tout en saluant l'engagement du chef de l'Etat à développer le secteur de l'électricité, avec une vision d'atteindre au moins 30% d'accès d'ici à 2023, fait constater, s'agissant du projet Inga 3, qu'énormément du temps s'est écoulé et le contexte de ce projet a beaucoup évolué en apportant des changements. Malgré cela, relève-t-elle, aucune intention positive n'a été enregistrée des autorités en charge du projet dans la prise en compte des revendications légitimes de la population congolaise, en général, et celle des communautés locales qui seront impactées par celui-ci, en particulier, comme c'est le cas de celles d'Inga, de Luozi, de Matadi et de Boma. La plate-forme rappelle, en outre, qu'autre fois, elle avait conditionné son appui au projet par des réponses aux préoccupations de la société civile en ce qui concerne l'accès de la population à l'information, l'implication réelle de la société civile et des communautés locales à tout le processus, la réalisation des études d'impacts environnementaux et sociaux, le dédommagement des victimes de Inga I et II ainsi que la révision du quota réel d'énergie à attribuer à la population.



Barrage hydroélectrique Inga II

Une mauvaise gouvernance du projet Inga 3

Ses préoccupations n'ayant pas encore trouvé des réponses, la Corap se dit surprise de constater, une fois de plus, que l'Agence pour le développement et promotion d'Inga (ADPI-RDC), était une structure de plus. Les organisations membres de cette plate-forme estiment, en effet, que cette structure, rattachée à la présidence de la République, contribue à la mauvaise gouvernance du projet Inga 3, de par son texte constitutif qui est l'ordonnance n°18-004 portant dispositions complémentaires relatives à son statut, à son organisation et à son fonctionnement. « *Ce texte ne prévoit pas expressément un organe qui servira de cadre de concertation entre les parties prenantes, tel qu'il est prévu dans les attributions de cette agence* », ont-elles noté.

La Corap rappelle au chef de l'Etat que l'article 9 de ce texte indique que le directeur général de l'ADPI-RDC pouvait consulter un certain nombre d'acteurs. Mais, cette coalition regrette l'absence des commu-

nautés locales, des élus nationaux et d'autres membres du gouvernement, parmi les acteurs cités dans l'ordonnance. Ce qui, selon elle, viole notamment l'ordonnance n° 18-004 portant dispositions complémentaires relatives au statut, à l'organisation et au fonctionnement de cette agence ainsi que l'accord de Cotonou en ce qui concerne la consultation, l'implication des communautés locales et de la société civile dans un projet d'une si grande importance.

Une opacité entretenue

Les organisations membres de la Corap disent avoir comme l'impression que cette l'Adepi-RDC était un outil mis en place pour « entretenir l'opacité autour du projet Inga 3 », parce que dans sa configuration, elle ne peut favoriser la transparence et la redevabilité, vu qu'elle ne prévoit pas un cadre multipartite pour prendre les avis de chaque partie. La Corap a aussi l'impression que cette structure n'est pas à la hauteur des tâches qui lui sont confiées, « *parce qu'une des grandes missions qui lui sont assignées est la réalisation des études d'impacts environne-*

mentaux et sociaux au préalable, chose qui n'a pas été faite jusqu'à ce jour ». Cette situation se justifierait, d'après cette coalition, par le fait que le pays n'est pas encore prêt à développer un si grand projet comme Grand Inga, en commençant par Inga 3.

Un débat public souhaité

La Corap, qui se questionne sur la finalité de ce projet et son format : 4800 ou 11050, fustige le fait que le gouvernement congolais ne se prononce à propos qu'à l'extérieur du pays, ne se préoccupant pas d'organiser un débat public à l'attention des acteurs nationaux, notamment les communautés locales, la société civile, les scientifiques et les autres élites du pays. Elle pense donc que le projet Inga n'est pas opportun, estimant que le problème n'est pas lié au format mais plutôt à plusieurs aspects qui ne donnent pas de garanties et qui poussent la société civile à demander dans l'urgence son arrêt. Pour soutenir sa position, la plate-forme brandit comme preuves l'inexistence des études d'impacts environnementaux et sociaux ; l'inexistence d'un plan de délocalisation et réinsertion pour plus de trente-sept mille membres des communautés qui seront déplacées du site d'Inga ; la dette, parce que le partenariat public-privé sous le mode BOT ne garantit pas que le pays en sera épargné. Sa position est également motivée par l'opacité qui entoure le projet (pas des voix d'accès à l'information, pas de documents en circulation) ; la violation des droits des communautés et de l'accès à l'électricité garantis par la Constitution en son article 48.

Face à ce constat, la Corap a tenu carrément à demander au chef de l'Etat de stopper le développement du projet Inga 3, qu'elle trouve mal planifié, indiquant qu'il existe plusieurs opportunités pour booster le développement du secteur de l'électricité dans le pays, à travers les micro-barrages tel que le démontre l'atlas sur les énergies renouvelables. « *Une telle orientation sera bénéfique pour le pays, parce qu'elle soutiendra le développement à la base et découragera l'exode rural* », a-t-elle souligné.

Des priorités pour booster le développement du pays

En termes de priorité pour le développement du secteur de l'électricité, la Corap a suggéré que le président de la République se rassure de l'élaboration d'une politique nationale énergétique et d'une planification énergétique ; encourage et pousse le gouvernement à financer le développement des autres formes d'énergies renouvelables, le cas des énergies solaires, des micro-barrages et autres, pour soutenir le mix énergétique ; et s'assure que toutes les initiatives sont intégrées dans une stratégie d'interconnexion, en termes des pools énergétiques. Elle suggère, en définitif, que le chef de l'Etat organise, à la demande des communautés locales d'Inga sous l'accompagnement de l'ONG Adeve, une rencontre avec les organisations de la société civile impliquées dans le monitoring du projet Inga 3 et les communautés locales d'Inga qui seront impactées par le projet, pour échanger sur les avis et considérations.

Lucien Dianzenza

ZOOM SUR BRAZZA

L'aventure s'annonce mémorable

Le lancement de la balade photographique « Zoom sur Brazza » a eu lieu le dimanche dernier. De jeunes congolais talentueux et passionnés de photographie ont capturé des scènes inouïes en vue de mettre en lumière quelques hommes et femmes qui font vivre le secteur informel dans la capitale.

Caméra à la main, sourire aux lèvres et regards pétillants, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les participants entamaient la balade photographique « Zoom sur Brazza », à proximité de l'Institut français du Congo. Cette initiative est un hommage rendu aux hommes et femmes qui se battent nuit et jour pour participer à l'économie congolaise. Parmi eux, des mécaniciens, sculpteurs, vendeurs, transporteurs, etc.

Pour cette première phase, des artistes photographes, professionnels et amateurs, près d'une dizaine, ont fait le tour de deux arrondissements, Bacongo et Makélékélé. « En tout cas, c'était une expérience mémorable que je ne compte pas oublier. Durant la balade, nous ne nous sommes pas contentés de les photographier. Mais nous avons également discuté avec eux pour nous infiltrer dans leur quotidien et en savoir plus sur leurs activités. Entre rire et cri de détresse, nous avons passé du bon temps », nous a confié l'un des participants à cette balade.

Pour un autre, ces hommes et femmes méritent bien l'attention car ils influencent positivement l'environnement. Ils sont des modèles d'espoir et de persévérance car, malgré les difficultés, ils s'attachent à ce qu'ils appellent affectueusement leur « gagne-pain ».

Lebon Chansard Ziavoula, responsable du collectif Mbongui art photo et initiateur de la balade, a indiqué que la photographie est un art qui embrasse tous les secteurs de la vie. « A travers ce projet, nous mettons la photographie au service de la société en braquant l'objectif de nos appareils sur des personnes qui exercent des métiers d'utilité publique dans des conditions quelque peu pénibles. Le but étant de changer les mentalités de la population et de les encourager à faire mieux et leur témoigner tant notre soutien que notre admiration », a-t-il souligné, ajoutant: « Je suis ravi de cette première séance qui a connu un franc succès auprès des participants. Ils sont déjà tous motivés pour la prochaine étape et je suis sûr et certain que l'exposition enfantera un très bon résultat ».

Notons qu'au bout de trois mois de balades photographiques et de master class, en fonction d'un calendrier bien établi, cette initiative donnera lieu à une exposition collective itinérante à travers Brazzaville. Par ailleurs, des catalogues regroupant tous les travaux photographiques accompagnés des textes seront édités à la fin du projet.

Merveille Atipo



Une capture lors de la balade photographique

CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES RAYER

La présidente du groupe africain de l'Unesco récompensée

Rachel Annick Ogoula Akiko, ambassadeur de la délégation permanente du Gabon et présidente du groupe africain au sein de l'institution onusienne, a été élevée au statut honorifique de présidente d'honneur du Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR), pour services rendus au continent mais également pour sa contribution à la diffusion de la connaissance auprès de l'humanité.

La distinguée a été élevée lors de la dernière assemblée générale du CESR. Devenue présidente d'honneur, elle intégrera le comité de pilotage qui a pour mission principale de faire entrer l'élément de la découverte au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco.

En effet, les découvertes de Thierry Rayer s'appuient sur l'utilisation des procédés mathématiques universels tels que Thalès, Pythagore, le nombre d'or, la suite de Fibonacci, et les sciences permettant de rassembler toutes les grandes réalisations de l'humanité ainsi que d'offrir une clef de lecture de l'art et de l'architecture en général, depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne. Ces découvertes démontrent que l'origine culturelle commune à l'humanité est africaine.

A propos de l'élément, Rachel Annick Ogoula Akiko, épouse Obiang Meyo, a récemment



Le président Thierry Rayer et l'ambassadeur Rachel Annick Ogoula Akiko

déclaré que c'est l'étude du chercheur Thierry Rayer, sur les masques, qui l'a mené à la découverte de la méthodologie qui yant permis cette découverte. Il est donc tout à fait pertinent de parler ici de transversalité de la culture si chère à leur organisation. D'où, elle a invité Thierry Rayer à associer les chercheurs africains à ses travaux, afin de rendre cette universalité plus parlante pour s'enrichir mutuellement.

Au cours de la conférence générale de l'Unesco, Thierry Rayer et Rachel Annick Ogoula Akiko ont eu l'occasion de s'entretenir et la nouvelle présidente d'honneur a rappelé

que l'entrée de l'élément de la découverte au patrimoine immatériel de l'humanité est primordiale et le Gabon doit en être l'Etat soumissionnaire, que les pays africains doivent collaborer ainsi que toute l'humanité. Car cette découverte les concerne tous. Il est désormais indispensable de diffuser la connaissance et la méthodologie aux prochaines générations, dans une idée de préservation et de protection des clefs décryptant l'art et l'architecture.

Notons que le premier comité de pilotage du CESR aura lieu, le 16 décembre, à l'Unesco.

Bruno Okokana

FESTIVAL BILILI BD

La quatrième édition consacrée « aux super-héros »

Le Festival international de la bande dessinée du Congo (Bilili BD) se tiendra du 3 au 7 décembre à l'Institut français du Congo (IFC) sur le thème « (Super) héros du quotidien ».

Le thème choisi cette année invite le public à réfléchir à ce qui fait d'une personne aux apparences ordinaires un « super » héros ou une « super » héroïne du quotidien. A cet effet, le rendez-vous de cette année explorera la notion d'héroïsme, dans un environnement graphique qui célèbre en grandes pompes ces personnages ou modèles aux idéaux fantasmés par beaucoup, mais impossibles d'atteindre dans la vie quotidienne. Bilili BD, ce sont des retrouvailles entre auteur(e)s de bandes dessinées, éditeurs, réalisateurs de films d'animation et amoureux du secteur. La quatrième édition va réunir plus d'une vingtaine de participants locaux et internationaux. Ils viennent notamment du Congo-Brazzaville, de la Répu-

blique démocratique du Congo, de la France, du Togo, du Cameroun et de biens d'autres pays. Chacun sera invité, encouragé à participer et à s'inscrire dans l'histoire de son quartier, sa ville, son pays, sa famille, ses amis, par des faits qui marqueront certainement les esprits et les mémoires.

Au programme de ce festival : expositions, rencontres d'auteur(e)s, séances dédicaces, conférences-débats, master class, jeux vidéo, concert dessiné, projection de films d'animation, remise des prix du concours BD. Ces différentes activités auront lieu à l'Institut français du Congo de Brazzaville et à la salle Canal Olympia.

A travers le concours initié une fois de plus cette année, le

festival Bilili BD veut stimuler l'ingéniosité des participants à confectionner des costumes, accessoires, maquillages des personnages de manga, BD, Comics, dessins animés ou jeux vidéo qu'ils connaissent, dont ils lisent les aventures ou qu'ils aiment bien tout simplement.

Notons que le festival Bilili BD met en avant les auteurs et créateurs de BD, JVD, dessin animé et les incroyables cosplayers. Il a été créé conjointement par Joëlle Ebongue, alias Elyon's, auteure de BD camerounaise résidant au Congo, et l'Institut français du Congo de Brazzaville. Il se déroulera également à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, le 4 décembre. L'accès à toutes les activités du festival est gratuit.

M.A.

Assemblée Générale Ordinaire
U M C
UNION DES MUSICIENS CONGOLAIS

Groupes Modernes
 Groupes Religieux
 Musique Traditionnelle
 Groupes Urbains
 Individualités

Agenda
 - Election d'un nouveau Bureau
 - Droit d'Auteurs
 - Statut de l'Artiste

Amour - Créativité - Protection
Vendredi 29 novembre 2019
 9h à la Préfecture de Brazzaville

Contacts: 06 6667065 / 055222048 *Soyez la bienvenus*